**Charte du dispositif baby-sitting dating**

**(À compléter et à transmettre au Centre Social)**

**Qu’est-ce que c’est ?**

Le baby-sitting dating met en relation le(s)jeune(s) à partir de 16 ans et le(s) parent(s) qui souhaitent faire garder leur(s) enfant(s) de manière occasionnelle ou régulière contre une rémunération.

Le cadre légal : la garde d’enfant fait partie de la Convention Collective Nationale des Salariés du Particulier Employeur (consultable sur Internet [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr/) convention n°3180) et est assimilée à une tâche à caractère familial - niveau 2.

**Dans le cadre de ce dispositif :**

Le(s) parent(s) et le baby-sitter doivent se mettre en accord sur les termes d’un contrat privé les unissant, et le respecter. Tout litige intervenant entre parents et baby-sitters devra être résolu directement entre les deux parties. La Collectivité de Magny-les-Hameaux sera dégagée de toute responsabilité en cas de problème entre le(s) parent(s) et le ou la baby-sitter.

**Le(s)parent(s) s’engage(nt) à :**

* Remplir la fiche d’inscription
* Prendre connaissance, accepter et signer la présente charte
* Déterminer au préalable et conjointement avec le ou la Baby-sitter toutes les modalités de garde (arrivée, horaires, prestations, tarifs, retour, tâches)
* S’assurer d’avoir une « assurance responsabilité civile » à jour (le plus souvent Intégrée au contrat multirisque habitation)
* Respecter le droit du travail
* Assumer pleinement leurs responsabilités d’employeur
* Informer par tous les moyens possibles le ou la Baby-sitter de toutes modifications d’horaires afin de s’assurer notamment des conséquences éventuelles qui en découlent (transport pour le retour etc…)
* Les parents doivent également rester joignables pendant toute la période de garde

**Le Baby-Sitter s’engage à :**

* Être âgé(e) de 16 ans (révolus)
* Remplir la fiche d’inscription
* Prendre connaissance, accepter et signer la présente charte
* Faire signer l’autorisation parentale (joint à la fiche d’inscription) pour les mineurs
* Certifie avoir pris connaissance de la législation en vigueur
* S’assurer d’avoir une « assurance responsabilité civile » à jour
* Déterminer au préalable et conjointement avec le(s) parent(s) toutes les modalités de garde (arrivée, horaires, prestations, tarifs, retour, tâches)
* Respecter le domicile des parents et leur vie privée
* Honorer tous les rendez-vous (entretiens, gardes) pris avec le(s) parent(s) ou l’(es) informer suffisamment à l’avance en cas d’empêchement, recontacter systématiquement les parents qui laissent un message et rester joignables pendant la garde
* Veiller à la sécurité morale et physique des enfants et tenir compte des consignes et des recommandations des parents

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

baby-sitter (mineur ou majeur)

le(s) parent(s) qui souhaite(nt) faire garder son ou ses enfant(s)

 Certifie exactes les informations contenues dans mon inscription et accepter la charte du baby-sitting dating

Fait à Magny-les-Hameaux signature

Le : (précédée de la mention “lu et approuvé”)

Centre Social pôle Albert Schweizer

01 30 52 22 00

Centre.social@magny-les-hameaux.fr